RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008
Numéro SIREN : 323 859 249
Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2021 sous le numéro de dépôt 7583

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE – S.D.N"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : Rue Leon Blum 62290 NOEUX LES MINES

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062020 Net 3	N-1 30062019 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	154 621	AG 153 390	1 231	2 263
	Fonds commercial (1)	AH	176 000	AI	176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 353 984	AO 831 725	4 522 259	4 569 792
	Constructions	AP	6 559 240	AQ 3 830 098	2 729 143	3 047 108
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 168 829	AS 3 339 685	829 144	999 978
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 027 827	AU 4 348 351	1 679 475	1 689 127
	Immobilisations en cours	AV	639 757	AW	639 757	98 085
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	832 772	CV	832 772	832 772
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 836 884	BE	1 836 884	1 826 279
	Prêts	BF	251 303	BG	251 303	51 303
	Autres immobilisations financières *	BH	47 243	BI	47 243	47 243
TOTAL (II)		BJ	**26 048 459**	BK **12 503 249**	**13 545 210**	**13 339 950**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6 652 139	BU 279 510	6 372 629	6 747 616
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 472 258	BY 10 702	1 461 556	1 457 847
	Autres créances (3)	BZ	2 407 574	CA	2 407 574	2 303 944
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	8 673 073	CG	8 673 073	6 057 911
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	246 001	CI	246 001	290 132
TOTAL (III)		CJ	**19 451 046**	CK **290 212**	**19 160 834**	**16 857 450**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	**45 499 504**	1A **12 793 461**	**32 706 043**	**30 197 401**

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 298 546

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)	DA	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 854 913	3 123 802
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 345 963**	**2 331 112**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	312 558	294 370
	TOTAL (I)	DL	**7 217 435**	**6 453 283**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	388 179	203 400
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**388 179**	**203 400**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 531 823	11 773 665
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 979	5 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 291 961	7 353 854
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 867 791	3 017 211
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	160 219	4 344
	Autres dettes	EA	2 239 471	1 384 722
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 186	1 095
	TOTAL (IV)	EC	**25 100 430**	**23 540 718**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**32 706 043**	**30 197 401**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 244 011	12 901 029
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		2 352

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	87 834 482	FB		FC	87 834 482	84 630 339
	Production vendue biens*	FD	20 135	FE		FF	20 135	28 703
	Production vendue services *	FG	2 733 774	FH		FI	2 733 774	2 855 186
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**90 588 391**	FK		FL	**90 588 391**	**87 514 228**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	(2 880)	18 122
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	431 279	127 095
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 420	212 702
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**91 026 209**	**87 872 147**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	67 355 699	65 826 595
	Variation de stock (marchandises)*					FT	241 195	32 145
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 270 747	1 036 308
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 129 869	5 049 407
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 541 592	1 502 716
	Salaires et traitements *					FY	7 294 178	6 844 935
	Charges sociales (10)					FZ	2 259 161	2 428 807
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1 240 572	1 218 395
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	290 212	188 118
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	184 779	58 400
	Autres charges (12)					GE	304 680	34 643
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**87 112 685**	**84 220 468**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**3 913 524**	**3 651 679**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	939	827
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		498
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 859	6 303
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**6 798**	**7 628**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	157 235	181 130
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**157 235**	**181 130**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(150 437)**	**(173 502)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**3 763 086**	**3 478 178**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 392	3 739
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	42 000	1 984
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	610	2 451
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**55 002**	**8 174**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 935	3 598
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	18 799	18 799
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**57 734**	**22 397**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(2 731)**	**(14 223)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	486 007	420 370
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	928 385	712 473
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**91 088 009**	**87 887 949**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**88 742 046**	**85 556 838**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**2 345 963**	**2 331 112**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	243 161	121 580
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 857	2 835
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	57 734	55 002

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'age de retraite.
Ces engagements sont evalués à :

- **343 390** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **107 985** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.
Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2020 s'élèvent à la somme de 185 424 € .

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID19

En date du 30 janvier 2020, L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 30/06/2020 de la manière suivante :

Règles et Méthodes Comptables

- Augmentation des charges externes : (contrôle hygiène, masques pour le personnel,...)

-Fermeture de l'optique,une heure pour soi, agence de voyage, location de voiture, pendant toute la durée du confinement soit 8 semaines.

Il est prématuré d'estimer l'impact de cette pandémie mondiale sur les comptes du nouvel exercice en cours ouvert en 2020.

Cette crise exceptionnelle post-clôture est susceptible d'impacter notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur comptable de certains actifs, notamment la valeur des stocks de marchandises ;
- le coût lié aux absences du personnel, au chômage partiel, le cas échéant ;
- les charges exceptionnelles liées à cette crise.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.
La société AI Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :
Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;
Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;
Le compte « 213200 Esemble immb. Extension magasin » ;

Règles et Méthodes Comptables

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :
En amortissements dérogatoires : 36 284
En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :
En amortissements dérogatoires : 73 817 €
En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :
En amortissements dérogatoires : 14 409 €
En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.
Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	KD	**330 621**	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG	5 353 984	KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	5 238 532	KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	1 320 708	KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	3 959 339	KT		KU	209 490	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	4 927 753	KW		KX	56 018	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	1 530	KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	614 478	LC		LD	428 047	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	98 085	LI		LJ	541 672	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN	**21 514 410**	LO		LP	**1 235 227**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations	8U	832 772	8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P	1 826 279	1R		1S	10 605	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	98 546	1U		1V	200 000	
FINANCIERES	**TOTAL IV**	LQ	**2 757 597**	LR		LS	**210 605**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	**24 602 627**	ØH		ØJ	**1 445 832**	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	IO		LV		LW	**330 621**	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	5 353 984	LZ		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	5 238 532	MC		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	1 320 708	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	4 168 829	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	4 983 771	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 530	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 042 525	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	639 757	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG		NH	**22 749 636**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	832 772	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	1 836 884	2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	298 546	2G		
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3		NJ		NK	**2 968 202**	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	**26 048 459**	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/06/2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN — Néant ☐*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2020

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		PE	**152 358**	PF	**1 032**	PG		PH	**153 390**
Terrains		PI	784 192	PJ	47 533	PK		PL	831 725
Constructions	Sur sol propre	PM	2 365 023	PN	251 482	PO		PQ	2 616 505
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 147 109	PW	66 483	PX		PY	1 213 592
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 959 360	QA	380 325	QB		QC	3 339 685
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 398 802	QE	403 096	QF		QG	3 801 898
	Matériel de transport	QH	1 530	QI		QJ		QK	1 530
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	454 302	QM	90 621	QN		QO	544 923
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**11 110 319**	QV	**1 239 540**	QW		QX	**12 349 859**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**11 262 677**	ØP	**1 240 572**	ØQ		ØR	**12 503 249**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	294 370	TM	18 799	TN	610	TO	312 558
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	**294 370**	TS	**18 799**	TT	**610**	TU	**312 558**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	203 400	4B	184 779	4C		4D	388 179
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	**203 400**	TV	**184 779**	TW		TX	**388 179**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	145 719	6P	279 510	6R	145 719	6S	279 510
	Sur comptes clients	6T	42 399	6U	10 702	6V	42 399	6W	10 702
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**188 118**	TY	**290 212**	TZ	**188 118**	UA	**290 212**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**685 888**	UB	**493 790**	UC	**188 728**	UD	**990 949**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	474 991	UF	188 118		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	18 799	UK	610		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5110.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	251 303	UR	251 303	US	
	Autres immobilisations financières	UT	47 243	UV	47 243	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	48 416		48 416		
	Autres créances clients	UX	1 423 842		1 423 842		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 833		4 833		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	620		620		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	213 305		213 305		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	240 663		240 663		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 138		1 138		
	Groupe et associés (2)	VC	1 137 297		1 137 297		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	809 719		809 719		
	Charges constatées d'avance	VS	246 001		246 001		
	TOTAUX	VT	**4 424 379**	VU	**4 424 379**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	200 000				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	11 531 823		4 675 404	4 333 331	2 523 089
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 979		4 979		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 291 961		7 291 961		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 831 941		1 831 941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 127 186		1 127 186		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	186 833		186 833		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	721 832		721 832		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	160 219		160 219		
Groupe et associés (2)		VI	1 143 188		1 143 188		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 096 282		1 096 282		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	4 186		4 186		
TOTAUX		VY	**25 100 430**	VZ	**18 244 011**	**4 333 331**	**2 523 089**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	995 046	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 233 818				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2057 ACD-GROUPE

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à €.2.345.963,08 de la manière suivante, à savoir :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes€.2 000 000,00
- le solde à la réserve facultative €.345 963,08

En conséquence, chaque action donnera droit à un dividende de €.31,25.

Nous vous rappelons que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2020 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
* Les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €.64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de €.3.501.867,42 à €.3 847 830,50.

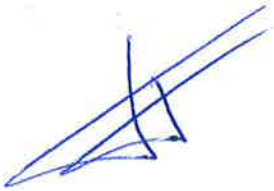
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 10 novembre 2017, un dividende global de €.1.800.960, soit €.28,14 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques ;
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 novembre 2018, un dividende global de €.1.994.880, soit €.31,17 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
€.28,14 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques ;

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 novembre 2019, un dividende global de €.1.600.000, soit €.25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



S D N

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €

Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 6820B

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 juin 2020

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

S D N

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €

Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 6820B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2020

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SDN,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SDN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 21/10/2020 sur la base des éléments disponibles à la date dudit arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

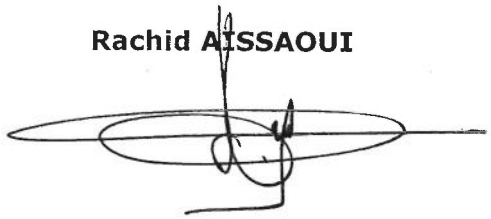
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 22 octobre 2020

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :

Rachid AISSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats financiers au 30/06/2020

BILAN

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2020			30/06/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	154 621	153 390	1 231	2 263
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 353 984	831 725	4 522 259	4 569 792
	Constructions	6 559 240	3 830 098	2 729 143	3 047 108
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 168 829	3 339 685	829 144	999 978
	Autres immobilisations corporelles	6 027 827	4 348 351	1 679 475	1 689 127
	Immobilisations en cours	639 757		639 757	98 085
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	832 772		832 772	832 772
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 836 884		1 836 884	1 826 279
	Prêts	251 303		251 303	51 303
	Autres immobilisations financières	47 243		47 243	47 243
	TOTAL (II)	**26 048 459**	**12 503 249**	**13 545 210**	**13 339 950**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 652 139	279 510	6 372 629	6 747 616
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 472 258	10 702	1 461 556	1 457 847
	Autres créances	2 407 574		2 407 574	2 303 944
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	8 673 073		8 673 073	6 057 911
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	246 001		246 001	290 132
	TOTAL (III)	**19 451 046**	**290 212**	**19 160 834**	**16 857 450**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**45 499 504**	**12 793 461**	**32 706 043**	**30 197 401**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			298 546	98 546
	(3) dont créances à plus d'un an				

SAS Bilan & Société
Commissaire aux Comptes
MUBEX

Bilan Passif

		30/06/2020	30/06/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000	640 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 854 913	3 123 802
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**2 345 963**	**2 331 112**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	312 558	294 370
	Total des capitaux propres	**7 217 435**	**6 453 283**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	388 179	203 400
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**388 179**	**203 400**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 531 823	11 773 665
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	5 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 291 961	7 353 854
	Dettes fiscales et sociales	3 867 791	3 017 211
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 219	4 344
	Autres dettes	2 239 471	1 384 722
	Produits constatés d'avance (1)	4 186	1 095
	Total des dettes	**25 100 430**	**23 540 718**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**32 706 043**	**30 197 401**

	Total du bilan en centimes	32 706 043,49	30 197 400,76
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	18 244 011	12 901 029
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 352

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes
MUBEX

Etats financiers au 30/06/2020

COMPTE DE RESULTAT

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	87 834 482		87 834 482	84 630 339
	Production vendue (Biens)	20 135		20 135	28 703
	Production vendue (Services et Travaux)	2 733 774		2 733 774	2 855 186
	Montant net du chiffre d'affaires	**90 588 391**		**90 588 391**	**87 514 228**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			(2 880)	18 122
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			431 279	127 095
	Autres produits			9 420	212 702
	Total des produits d'exploitation (1)			**91 026 209**	**87 872 147**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			67 355 699	65 826 595
	Variation de stock			241 195	32 145
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 270 747	1 036 308
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 129 869	5 049 407
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 541 592	1 502 716
	Salaires et traitements			7 294 178	6 844 935
	Charges sociales du personnel			2 259 161	2 428 807
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 240 572	1 218 395
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			290 212	188 118
	Dotations aux provisions			184 779	58 400
	Autres charges			304 680	34 643
	Total des charges d'exploitation (2)			**87 112 685**	**84 220 468**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**3 913 524**	**3 651 679**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

MUBEX

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2020	30/06/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 913 524**	**3 651 679**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	939	827
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		498
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 859	6 303
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**6 798**	**7 628**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	157 235	181 130
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**157 235**	**181 130**
	RESULTAT FINANCIER	**(150 437)**	**(173 502)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**3 763 086**	**3 478 178**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	12 392	3 739
	Sur opérations en capital	42 000	1 984
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	610	2 451
	Total des produits exceptionnels	**55 002**	**8 174**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	18 935	3 598
	Sur opérations en capital	20 000	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 799	18 799
	Total des charges exceptionnelles	**57 734**	**22 397**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 731)**	**(14 223)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	486 007	420 370
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	928 385	712 473
	TOTAL DES PRODUITS	**91 088 009**	**87 887 949**
	TOTAL DES CHARGES	**88 742 046**	**85 556 838**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 345 963**	**2 331 112**

Résultat de l'exercice en centimes	**2 345 963,08**	**2 331 111,87**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

SAS Commissaire aux Comptes
MUBEX

Etats financiers au 30/06/2020

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

SAS VDB et Associés Commissaire aux Comptes

MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'age de retraite.
Ces engagements sont evalués à :

- **343 390** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **107 985** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.
Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2020 s'élèvent à la somme de 185 424 € .

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID19

En date du 30 janvier 2020, L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 30/06/2020 de la manière suivante :

Règles et Méthodes Comptables

- Augmentation des charges externes : (contrôle hygiène, masques pour le personnel,...)

-Fermeture de l'optique,une heure pour soi, agence de voyage, location de voiture, pendant toute la durée du confinement soit 8 semaines.

Il est prématuré d'estimer l'impact de cette pandémie mondiale sur les comptes du nouvel exercice en cours ouvert en 2020.

Cette crise exceptionnelle post-clôture est susceptible d'impacter notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur comptable de certains actifs, notamment la valeur des stocks de marchandises ;
- le coût lié aux absences du personnel, au chômage partiel, le cas échéant ;
- les charges exceptionnelles liées à cette crise.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.
La société Al Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :
Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;
Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;
Le compte « 213200 Esemble immb. Extension magasin » ;

Règles et Méthodes Comptables

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :
En amortissements dérogatoires : 36 284
En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :
En amortissements dérogatoires : 73 817 €
En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :
En amortissements dérogatoires : 14 409 €
En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.
Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à ce jour : 3 983 165 €

2) EMPRUNT EDEL

Objet : Acquisition de terrains

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux Taux variable E3M + 1,65 %

Durée 10 ans

Dernière échéance 07/2020

Remboursements constants

Garanties : Caution solidaire des sociétés Amandis, Carvidis, Etadis et SDH à hauteur de 250.000€ chacune.

Montant restant dû à ce jour : 35 670 €

3) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive

Valeur d'origine 1 300 000 €

Taux E3M + 1,50%

Durée 12 ans

Dettes assorties de garanties

Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à ce jour : 455 327 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage des terrains

Valeur d'origine 3 500 000 €

Taux E3M + 0,75%

Durée 5 ans

Dernière échéance 06/2020

Remboursements in finé

Garanties : Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100%
Caution de la société Tilloy Expansion

Montant restant dû à ce jour : 3 500 000 €

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Investissements + acquisition mobiliére

Valeur d'origine 2 500 000 €

Taux E3M + 1%

Durée 12 ans

Dernière échéance 06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Dettes assorties de garanties

Montant restant dû à ce jour : 1 622 522 €

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	Acquisition mobilière
Valeur d'origine	700 000 €
Taux	E3M + 1.05%
Durée	15 ans
Dernière échéance	12/2030

Remboursements constants.

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à ce jour : 498 025 €

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	Acquisition immobilière
Valeur d'origine	1 000 000 €
Taux	E3M flooré + 0.50 %
Durée	7 ans
Dernière échéance	03/2023

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 542 893 €

8) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	Travaux mgasin
Valeur d'origine	995 046 €

SAS VDB et ASSOCIÉS Commissaire aux Comptes
MUBEX

Dettes assorties de garanties

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 06/2020

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 890 116 €

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Caution simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 € remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant :
CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution :	**1 070 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRIFIVES

Autorisation comité directeur 12/10/2006

Caution Solidaire au profit de la banque Edel en garantie d'un emprunt de 1.050.000€ d'une durée de 120 mois.

Montant de la caution :	**315 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Caution solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Caution limitée à 700.000 €

Montant de la caution :	**700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	**270 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	**135 000.00 €**

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 € .

Montant de la caution :	**105 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 € .

Montant de la caution :	**52 500.00 €**

Caution en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Caution solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 € .

Montant de la caution :	**434 000.00 €**

Autorisation comité directeur du 22/11/2018:

Caution solidaire en garantie d'un emprunt total de 8 500 000€ d'une durée de 15 ans (auprès du Crédit Agricole Nord de France pour 1 700 00€, BPI pour 1 700 000€, Crédit Coopératif pour 1 400 000€, CIC pour 1 400 000€, Caisse Epargne pour 1 450 000€ et ARKEA 850 000€)

Montant de la caution :	**180 852.00 €**

Caution en faveur de la SAS DOMARLEX

Caution solidaire au profit de BPI FRANCE en garantie du remboursement d'un emprunt de 6.733.000 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 6 733 000,00 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	**1 009 950.00 €**

Caution solidaire au profit de BPI FRANCE en garantie du remboursement d'un emprunt de 6.733.000 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 6 733 000,00 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :	**1 009 950.00 €**

Caution en faveur de la SAS VIOLAINEDIS :

Autorisation comité directeur du 20/12/2018 :

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ d'une durée de 12 ans.

Montant de la caution :	**225 000.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :	**20 625.00 €**

Autorisation du comité directeur 27/12/2018 :

Caution solidaire auprès d' Edel en garantie d'un emprunt de 2 500 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2 345 000€ d'une

Engagements hors bilan

durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**351 750.00 €**

Caution en faveur de la SAS VALDIS :

Autorisation comité directeur du 13/12/2018 :

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**91 000.00 €**

Caution solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**91 000.00 €**

Caution en faveur de AIRE DISTRIBUTION :

Autorisation comité directeur du 14/03/2019:

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 770 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**92 400.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 300 000€ d'une durée de 3 ans.

Montant de la caution :	**36 000.00 €**

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000€ d'une durée de 1 an.

Montant de la caution :	**120 000.00 €**

Engagements hors bilan

Autorisation du comité directeur du 22/11/2018:

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 000 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	**120 000.00 €**

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 € .

Montant de la caution :	**120 750.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 € .

Montant de la caution :	**80 500.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 € .

Montant de la caution :	**62 100.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 € .

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Engagements hors bilan

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 480.000 €.

Montant de la caution :	**27 600.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	**100 050.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.160.000 €.

Montant de la caution :	**66 700.00 €**

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Caution solidaire au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	**379 500.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution :	**398 550.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Montant de la caution :	**673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Montant de la caution :	**673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution :	**300 000.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	**300 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

SAS VDB & ASSOCIES Commissaire aux Comptes

MUBEX

Engagements hors bilan

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution :	**465 000.00 €**

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 18.000.000 €.

Montant de la caution :	**2 700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	**600 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €** **+intérêts, commissions, frais et accessoires**

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €** **+intérêts, commissions, frais et accessoires**

Caution en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la caution :	**975 610.00 €**

Engagements hors bilan

	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Caution en faveur de la SOCIETE VALDIS

Autorisation comité directeur du 30 11 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	**565 500 €**

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	**565 500 €**

Autorisation comité directeur du 11 01 2018

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	**172 250 €**

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès d"Edel d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120

Engagements hors bilan

mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	172 250 €

Caution en faveur de la SOCIETE BARLINDIS

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3 300 000 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 3 300 000 €

Montant de la caution :	3 300 000 €

ENGAGEMENTS RECUS

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue	1 000 000.00€

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**3 500 000.00€**

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€ .

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**2 500 000.00€**

Engagements hors bilan

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

*"Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

Montant restant à rembourser au 30/06/2020 :	**455 327 €**

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO 29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.
*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA 6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.

SAS SOGILES Commissaires aux Comptes
MUBEX

Engagements hors bilan

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Engagement à hauteur de :	**5 026 312.00 €**

Privilège de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de :	**1 973 687.00 €**

Montant restant à rembourser au 30/06/20 : 3 983 165 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de :	**240 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comite directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	**2 500 000.00 €**

Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	**700 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprunt de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	**1 000 000.00 €**

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	385 853
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	91 645
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2020	43 897
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2020	211 942

- Observations : date de clôture 30 juin 2020

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	138 601
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	114 945
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2020	16 856
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/20	143 530

- Observations : date de clôture 30 JUIN 2020

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	773 517
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	4 594 283
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2020	244 318
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2019	839 956
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2020	

Etats financiers au 30/06/2020

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	330 621					330 621
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**330 621**					**330 621**
CORPORELLES	Terrains	5 353 984					5 353 984
	Constructions sur sol propre	5 238 532					5 238 532
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 320 708					1 320 708
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 959 339		209 490			4 168 829
	Instal., agencement, aménagement divers	4 927 753		56 018			4 983 771
	Matériel de transport	1 530					1 530
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	614 478		428 047			1 042 525
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	98 085		541 672			639 757
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**21 514 410**		**1 235 227**			**22 749 636**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	832 772					832 772
	Autres titres immobilisés	1 826 279		10 605			1 836 884
	Prêts et autres immobilisations financières	98 546		200 000			298 546
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 757 597**		**210 605**			**2 968 202**
	TOTAL	**24 602 627**		**1 445 832**			**26 048 459**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	152 358	1 032		153 390
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**152 358**	**1 032**		**153 390**
CORPORELLES	Terrains	784 192	47 533		831 725
	Constructions sur sol propre	2 365 023	251 482		2 616 505
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 147 109	66 483		1 213 592
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 959 360	380 325		3 339 685
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 398 802	403 096		3 801 898
	Matériel de transport	1 530			1 530
	Matériel de bureau, mobilier	454 302	90 621		544 923
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**11 110 319**	**1 239 540**		**12 349 859**
	TOTAL	**11 262 677**	**1 240 572**		**12 503 249**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

S.A. VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

MUBEX

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	294 370	18 799	610	312 558
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**294 370**	**18 799**	**610**	**312 558**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	203 400	184 779		388 179
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**203 400**	**184 779**		**388 179**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	145 719	279 510	145 719	279 510
	Sur comptes clients	42 399	10 702	42 399	10 702
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**188 118**	**290 212**	**188 118**	**290 212**
	TOTAL GENERAL	**685 888**	**493 790**	**188 728**	**990 949**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	474 991	188 118
	- financières		
	- exceptionnelles	18 799	610

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/06/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	251 303	251 303	
	Autres immobilisations financières	47 243	47 243	
	Clients douteux ou litigieux	48 416	48 416	
	Autres créances clients	1 423 842	1 423 842	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 833	4 833	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	620	620	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	213 305	213 305	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	240 663	240 663	
	Divers	1 138	1 138	
	Groupe et associés	1 137 297	1 137 297	
	Débiteurs divers	809 719	809 719	
	Charges constatées d'avances	246 001	246 001	
	TOTAL DES CREANCES	**4 424 379**	**4 424 379**	
	Prêts accordés en cours d'exercice	200 000		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	11 531 823	4 675 404	4 333 331	2 523 089
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 291 961	7 291 961		
	Personnel et comptes rattachés	1 831 941	1 831 941		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 127 186	1 127 186		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	186 833	186 833		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	721 832	721 832		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 219	160 219		
	Groupe et associés	1 143 188	1 143 188		
	Autres dettes	1 096 282	1 096 282		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 186	4 186		
	TOTAL DES DETTES	**25 100 430**	**18 244 011**	**4 333 331**	**2 523 089**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	995 046			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 233 818			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

SA Audit et Associés
Commissaire aux Comptes
MUBEX

Produits à recevoir

			30/06/2020
Total des Produits à recevoir			**440 154**
AUTRES CREANCES			**440 154**
409811	Avoirs sur ach.a recevoir	43 856	
409856	Rist a recevoir centrale	390 000	
438700	ORG SOC PRODUITS A RECEVOIR	620	
455870	Cpt courant int à recevoir	5 678	

Charges à payer

			30/06/2020
Total des Charges à payer			**3 743 059**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			**4 105**
168840	Int cour s/emp ets credit	4 105	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			**599 417**
408101	Fourn fnp achats	106 783	
408201	Fourn.fnp.frais generaux	457 994	
408511	FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	1 611	
408512	FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	33 029	
Dettes fiscales et sociales			**3 136 698**
428200	Personnel conges a payer	720 891	
428400	Participation à verser	486 007	
428610	Intéressement a payer	283 246	
428640	Primes bilan à verser	125 000	
428680	Pers autres sal a payer	212 331	
438200	Org soc charg s/cong a pay	252 312	
438600	Charges sociales a payer TA	113 928	
438605	Forfait social à payer	153 851	
438640	Charges / primes bilan à verse	43 750	
438680	Charges soc/aut sal payer	37 508	
448200	Etat chrg fis s/cong a payer	15 124	
448600	Etat - charges a payer	24 707	
448601	CAP - CFE	76 915	
448602	CAP - CVAE	151 803	
448603	CAP - TF	154 205	
448606	CAP - Organic	56 282	
448607	CAP - Tascom	222 498	
448608	CAP - TVTS	4 345	
448680	Charg fisca/ aut sal a payer	1 995	
Autres dettes			**2 839**
455860	Interets courus s/compte coura	2 839	

Charges constatées d'avance

			30/06/2020
Charges constatées d'avances			**246 001**
Charges constatées d'avance - Exploitation			**246 001**
486101	Achats constates d'avance	124 382	
486201	Charges constatees d avance	121 619	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Produits constatés d'avance

		30/06/2020
Produits constatés d'avance		**4 186**
Produits constatés d'avance - Exploitation		**4 186**
487000 PRODUIT CONSTATE D AVANCE	4 186	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2020
Total des produits exceptionnels		**55 002**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		**12 392**
Produit s/exercice anterieur	12 392	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		**42 000**
PRODUITS EXCEP DIVERS	42 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**610**
Reprise amort derogatoire	610	
Total des charges exceptionnelles		**57 734**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		**18 935**
Amendes, penalites fiscales	11 505	
PERTE S/EXT ANTERIEUR	2 935	
CHARGES FISCALES SUR EX ANTERI	2 960	
Pertes/exerc antér personnel	747	
CHG EXCEP S/CHG SOC S/EN ANT	789	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		**20 000**
Charges except	20 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		**18 799**
Dotation amort derogatoires	18 799	
Résultat exceptionnel		**(2 731)**

S D N

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €

Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 6820B

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

→ Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article 19 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Comité Directeur.

Date autorisation	Nature, objet et modalités essentielles de la convention période d'application et incidences chiffrées
Comité Directeur du 19/12/2019 **Pierre DESMONT** **Gonzague DETAVERNIER** **AMANDIS représenté par Bertrand LE COME**	↓ Le comité directeur autorise la conclusion d'une convention de trésorerie avec AULNOYDIS à compter du 23 décembre 2019 aux termes de laquelle cette dernière s'engage envers la société SDN à lui prêter les excédents de trésorerie dont elle disposerait. Les avances sont rémunérées au taux de 0.5%.
Comité Directeur du 19/12/2019 **Pierre DESMONT** **Gonzague DETAVERNIER** **AMANDIS représenté par Bertrand LE CÔME** **SDH représenté par Alexandre DOMART** **SODIDOUAI représenté par Stéphane LAPLANCHE** **ATTINDIS représenté par Marc DEBERT** **ETADIS représenté par Steeve PIERONNE**	↓ Le comité directeur décide de constituer SDN caution solidaire de BARLINDIS en faveur de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE en garantie d'un emprunt de 3 290 550€, d'une durée de 180 mois avec un différé d'amortissement de 12 mois, au taux d'intérêt de 0.5% et ce à hauteur de 100%.
Comité Directeur du 19/12/2019 **Stéphane LAPLANCHE**	↓ Souscription à l'augmentation de capital de la société « SOFILEC-SCAPARTOIS » à hauteur de 10 605€, soit 707 parts de 15€.

Fait à DURY, le 22 octobre 2020

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :
Rachid AISSAOUI